

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Vendredi 18 décembre 2020

PRESENTS :

Mesdames BARON Françoise, BOURGEOIS Christine, MAZURIER Arlette, SENDRAS Sandra, OURNAC-POUMAYRAC Emmanuelle,
Messieurs DYE Alexandre, FRAISSE Jean-Louis, M. BENIT Michel, CRESPIEN Jean-Pierre

ABSENTS EXCUSES : GALIBERT Christine procuration à SENDRAS Sandra et VALENTI Fabien
procuration à DYE Alexandre

Secrétaire de séance : OURNAC-POUMAYRAC Emmanuelle

La séance débute à 18h30 par la lecture du compte-rendu du 13 novembre 2020

L'ordre du jour est ensuite examiné comme suit :

1. Délibération tarif eau et assainissement 2021

Les prix proposés par M. le maire pour 2021 restent inchangés par rapport à 2020.

Abonnement réseau 43€

Redevance eau 1.61 m³

Redevance assainissement 0.83 m³

Redevance pollution augmentation obligatoire de 0.01€ passant de 0,27€/m³ à 0,28€/m³

Redevance modernisation réseaux : 0,15€/m³

Branchement d'un compteur après résiliation : 77€

Les abonnés des compteurs de jardins ainsi que ceux disposant d'une fosse septique sont exonérés de la redevance assainissement.

Vote pour 11

2. Délibération convention avec l'association « Les minous libres Azillanetois »

Lecture de la convention proposée par l'association.

La mairie s'engage dans la convention tripartite avec l'association les minous libres ainsi que le vétérinaire d'Olonzac.

Au moment du vote du budget communal, la mairie fixera le montant de la subvention qui sera allouée pour l'année 2021.

Vote pour 11

Vote contre

3. Délibération de mise à disposition des équipements de stockage d'eau potable – SIAEP

Renouvellement de la convention entre le syndicat de l'eau et la mairie sur l'entretien et le nettoyage du réservoir d'eau situé chemin de la Font Grande.

Vote pour 11

4. Questions Diverses

1. La déchetterie de Pépieux reste ouverte pour les habitants d'Azillanet pendant 15 jours en janvier. Question posée en conseil communautaire les 2 sociétés qui gèrent les déchets Covaldem pour l'Aude et Trifyl pour l'Hérault sont en discussion pour trouver un compromis.

2. A la suite de l'annulation du repas des aînés, des colis de Noël seront distribués en remplacement. Michel Bénit propose que ce soit les élus qui fassent la distribution. Dès que nous aurons la date de livraison nous contacterons l'équipe pour organiser la distribution.

3. Reprise de Claude Lorient le 10 décembre 2020.

4. Site internet, le travail est en cours. Le site pourrait être prêt courant janvier 2021.

5. Installation du défibrillateur fin décembre devant la médiathèque.

Le conseil municipal, les agents, les membres des associations seront invités à se former pour utiliser l'appareil.

La séance est levée à 20H00

